

Emploi agricole 2015 en Hauts-de-France : un recours plus fort aux salariés

En 2015, le nombre d'unités de travail agricole (UTA) s'élève à 43 350 dans les exploitations agricoles des Hauts-de-France, 2 500 de moins qu'en 2010. Les chefs d'exploitation et coexploitants représentent toujours le cœur de cette main d'œuvre (59 %) alors que les actifs familiaux sont de moins en moins nombreux (6 %). La part de salariés, le tiers restant, a progressé de 2 points par rapport à 2010. Ces évolutions s'expliquent par la progression des formes sociétaires et par l'agrandissement des exploitations.

Le volume de travail d'une exploitation dépend fortement de son orientation principale. Les élevages herbivores ont une main d'œuvre essentiellement familiale tandis que les élevages hors-sol font davantage appel aux salariés. Les grandes cultures nécessitent nettement moins d'UTA que les exploitations horticoles, maraîchères, fruitières ou viticoles. Celles-ci, peu présentes dans la région, ont des besoins importants en travailleurs saisonniers ou occasionnels.

Le bilan annuel de l'emploi agricole réalisé chaque année par les services statistiques du ministère de l'agriculture vise à décrire l'emploi agricole, toutes spécialisations confondues et selon les principales spécialisations productives (Otex).

En 2015, 53 300 personnes travaillent de manière régulière dans les 25 350 exploitations agricoles des Hauts-de-France. Ces emplois permanents, qui comprennent les exploitants et coexploitants, les conjoints et autres actifs non salariés et les salariés permanents, ont baissé de 6 % par rapport à 2010, un petit peu moins que le nombre d'exploitations (-7 %). Entre 2000 et 2015, l'agriculture régionale a perdu 29 % de ses emplois permanents.

Forte diminution de la main d'œuvre familiale

Le nombre d'exploitants et coexploitants n'a baissé que de 4 %, moins vite que le nombre d'exploitations. En revanche, les pertes d'emploi ont fortement impacté les conjoints et autres actifs non salariés dont l'effectif s'est rétréci d'un

tiers en cinq ans : de 4 400 en 2010, celui-ci est tombé à 2 700 en 2015. Cette baisse résulte notamment du développement des formes sociétaires. La part des exploitations sous une forme sociétaire est passée de 39 % en 2010 à 43 % en 2015 (elle n'était que de 25 % en 2000). Or, cette transformation des exploitations individuelles en sociétés favorise l'accès des conjoints au statut de coexploitants. (figure 1)

Mesurée non plus en nombre de personnes mais en unité de travail annuel (UTA), la main d'œuvre permanente s'élève à 37 900, soit 87 % des UTA. Les chefs d'exploitation et coexploitants forment toujours le cœur du système agricole : ils représentent 59 % des UTA agricoles, un point de plus qu'en 2010. Comme observé précédemment, les conjoints et autres membres de la famille sont nettement moins présents qu'avant. La main d'œuvre familiale est ainsi passée de 9 % en 2010 à 6 % en 2015. Les salariés permanents constituent encore 22 % des UTA. Ils ont progressé en terme d'effectifs, mais leur temps de travail s'est réduit : 0,72 UTA par salarié permanent en 2015 contre 0,81 UTA en 2010.

Figure 1 : une baisse sensible des travailleurs familiaux

Hauts-de-France : La main d'œuvre permanente (en nombre de personnes)								
	2000 RA	2010 RA	2015 BAEA	2000 RA (en %)	2010 RA (en %)	2015 (en %)	Évolution 2010-2015 (en %)	Évolution 2000-2015 (en %)
Main d'œuvre permanente	75 554	56 642	53 295	100,0	100,0	100,0	-5,9	-29,5
Chefs d'exploitation et coexploitants	40 812	34 226	32 920	54,0	60,4	61,8	-3,8	-19,3
Conjoints et autres actifs non salariés	21 742	10 412	7 100	28,8	18,4	13,3	-31,8	-67,3
Salariés permanents ¹	13 000	12 004	13 275	17,2	21,2	24,9	10,6	2,1
Nombre d'exploitations agricoles	34 898	27 312	25 346				-7,2	-27,4

¹ Y compris les conjoints salariés et les autres actifs familiaux salariés

Source : Agreste - BAEA 2015



Un recours accru aux salariés

Parallèlement à ce recul de la main d'œuvre permanente, le recours à une main d'œuvre extérieure se développe dans l'agriculture : la main d'œuvre non permanente a progressé de 4 % en cinq ans. Elle s'élève à 5 400 UTA, soit 13 % de l'ensemble du travail agricole. Les salariés saisonniers et occasionnels représentent 87 % de cette main d'œuvre non permanente, en progression de 4 % par rapport à 2010. Les 13 % restants, les salariés des entreprises de travaux agricole (ETA) et des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), ont vu leurs UTA augmenter encore plus (+8 %). (figure 2)

Au final, l'ensemble du salariat, qu'il soit permanent ou non, se chiffre à 15 000 UTA en 2015, soit 34,6 % des UTA contre 32,5 % en 2010. Ce recours accru au salariat s'explique par deux facteurs, l'agrandissement des exploitations et la diminution du statut individuel au profit des modes sociétaires (EARL, SCEA, Gaec ...). Même si la demande en main-d'œuvre salariée se renforce, la majeure partie de la force de travail dans les exploitations est toujours fournie par les non-salariés, qui représentent près des deux tiers des UTA. (figure 3)

Les orientations nécessitant le plus de main-d'œuvre, le maraîchage, l'horticulture, les cultures fruitières et la viticulture, peu présentes dans la région

Prédominantes parmi les exploitations, quatre orientations technico-économiques (Otex) concentrent à elles seules les quatre cinquièmes des emplois UTA de la région : «Autres grandes cultures» (34 %), «Polyculture, polyélevage» (20 %) «Céréales et Oléoprotéagineux» (13 %), et «Bovins lait» (12 %). La viticulture arrive en cinquième position en matière d'emploi mais avec seulement 4 % des UTA de la région.

Si une exploitation de la région emploie en moyenne 1,7 UTA, dont 1/3 d'UTA salariées, le volume de travail par exploitation varie sensiblement selon l'orientation technico-économique. Les modes d'élevage ou de culture influent aussi fortement.

Les élevages de bovins viande, ovins ou caprins sont, parmi toutes les orientations, celles qui requièrent en moyenne le moins d'UTA par exploitation (à peine une). Les élevages hors sol, ainsi que ceux de bovins mixtes et de bovins lait nécessitent deux fois plus d'UTA. La main d'œuvre est majoritairement familiale chez les élevages herbivores tandis qu'un actif sur deux est salarié dans les élevages de

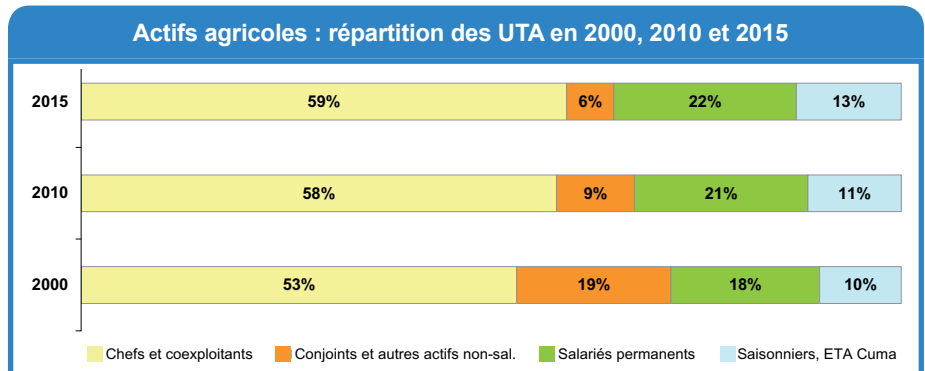
Figure 2 : 60 % du travail agricole toujours fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants

Hauts-de-France : La main d'oeuvre des exploitations (en UTA)								
	2000 RA	2010 RA	2015 BAEA	2000 RA (en %)	2010 RA (en %)	2015 (en %)	Évolution 2010-2015 (en %)	Évolution 2000-2015 (en %)
Main d'œuvre permanente	53 701	40 628	37 918	90,0	88,6	87,5	-6,7	-29,4
Chefs d'exploitation et coexploitants	31 670	26 574	25 626	53,1	58,0	59,1	-3,6	-19,1
Conjoints et autres actifs non salariés	11 219	4 354	2 720	18,8	9,5	6,3	-37,5	-75,8
Salariés permanents ¹	10 812	9 700	9 572	18,1	21,2	22,1	-1,3	-11,5
Main d'œuvre non permanente	5 934	5 218	5 430	10,0	11,4	12,5	4,1	-8,5
Salariés saisonniers et occasionnels	5 373	4 575	4 737	9,0	10,0	10,9	3,5	-11,8
ETA et Cuma	561	643	693	0,9	1,4	1,6	7,8	23,5
Total actifs agricoles	59 635	45 846	43 348	100,0	100,0	100,0	-5,4	-27,3

¹ Y compris les conjoints salariés et les autres actifs familiaux salariés

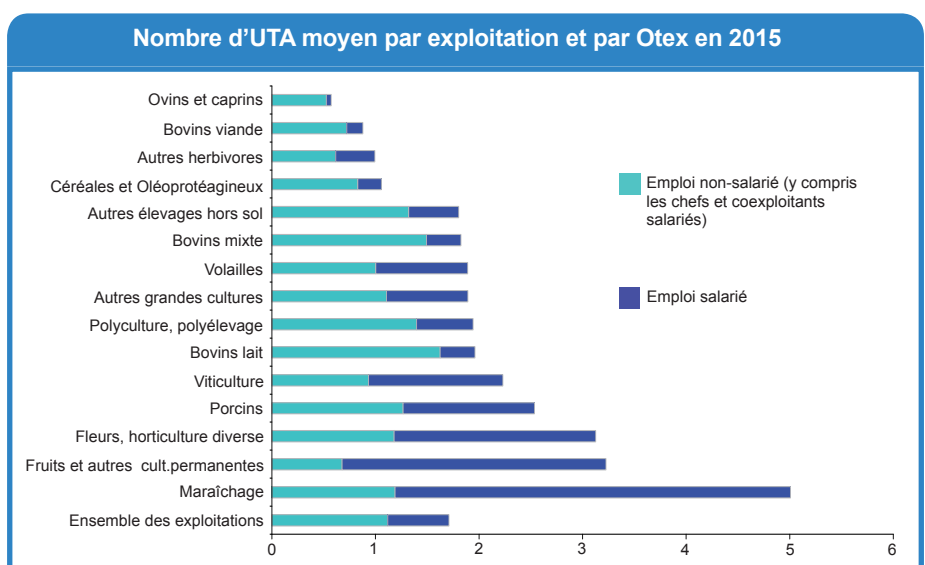
Source : Agreste - BAEA 2015

Figure 3 : Une contribution plus forte des salariés au travail agricole



Source : Agreste - BAEA 2015

Figure 4 : 3 salariés pour 4 actifs dans le maraîchage



Source : Agreste - BAEA 2015

volailles et de porcins, plus importants en taille.

Les exploitations mixtes, de «Polyculture, polyélevage», deuxième Otex de la région en termes d'emplois, occupent 1,9 UTA en moyenne dont 28 % de salariés.

Côté cultures, l'Otex «Céréales et oléo-

protéagineux» est celle qui nécessite le moins de volume de travail avec 1,1 UTA en moyenne par exploitation et seulement 22 % de salariés. L'Otex «Autres grandes cultures» (qui comprennent entre autres les betteraves industrielles et les pommes de terre), la première de la région en

nombre d'exploitations et d'effectifs, en emploi un peu plus : 1,9 UTA en moyenne par exploitation dont 42 % de salariés. A l'inverse, les exploitations horticoles, maraîchères et fruitières, peu présentes dans la région, requièrent le plus d'emplois. Les salariés y représentent les deux tiers de la main d'œuvre dans l'horticulture et les trois quarts dans le maraîchage et les cultures fruitières. Ces activités recourent en effet fortement à des travailleurs saisonniers ou occasionnels. Ces caractéristiques se retrouvent, de façon moins marquée, dans la viticulture. (figure 4)

Entre 2010 et 2015, l'emploi s'est maintenu dans le maraîchage, les cultures fruitières et la viticulture mais ne représentent que peu d'emplois. Les autres orientations agricoles ont toutes perdu des UTA. Pour la plupart, ces baisses sont directement liées à la diminution du nombre d'exploitations. C'est particulièrement vrai pour les élevages de bovins qui ont perdu plus de 10 % de leurs exploitations et de leurs emplois (-1 050 UTA). En revanche, dans les élevages porcins, les emplois ont nettement moins diminué (-4 %) que le nombre d'exploitations (-16 %). Ces élevages se sont agrandis et nécessitent davantage de main d'œuvre. (figure 5)

6 % des emplois agricoles de France métropolitaine dans la région

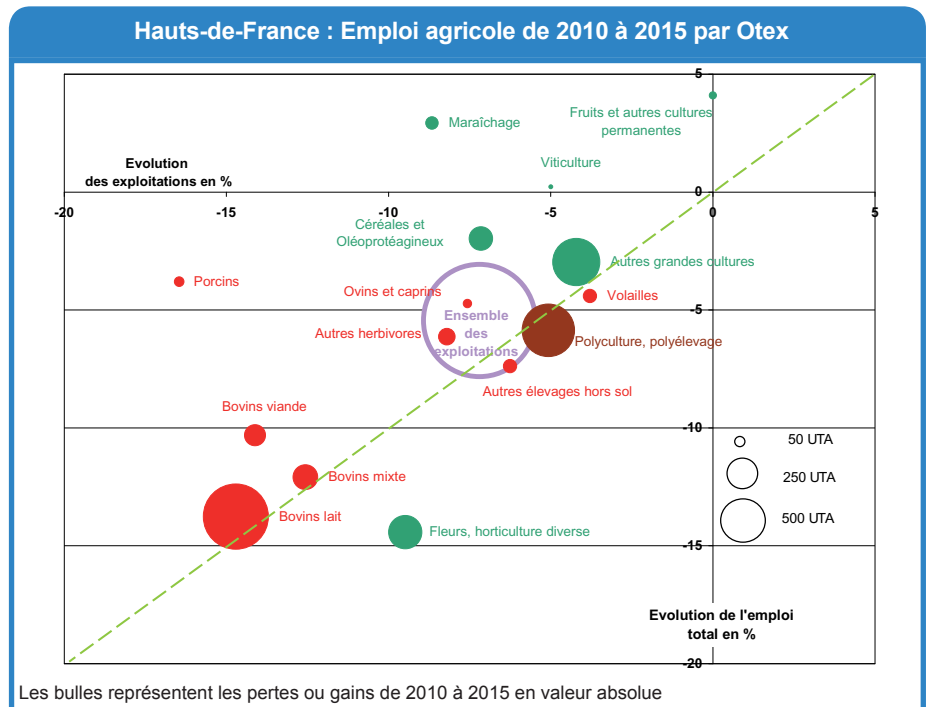
En 2015, le nombre total d'UTA est de 43 350 dans les exploitations agricoles des Hauts-de-France, ce qui ne représente que 6,1 % des UTA de France métropolitaine et place la région en huitième position des régions. Cette part correspond exactement à celle des exploitations de la région dans la France métropolitaine. C'est peu relativement à la contribution de l'agriculture régionale en termes de production et de valeur ajoutée (8,4 % de la VA nationale). Ce contraste s'explique par la part élevée d'exploitations de dimension économique moyenne ou grande présentes dans la région, 79 % contre 68 % en moyenne nationale.

Le nombre d'UTA par exploitation est légèrement supérieur dans la région à la moyenne nationale : 1,71 contre 1,64. La répartition entre non salariés (65 %) et salariés (35 %) est identique à celle de la France métropolitaine.

La région Pays de la Loire compte le nombre d'UTA par exploitation le plus élevé (2,0 UTA) devant PACA et à l'inverse, la Normandie et l'Occitanie le plus faible (1,4 UTA).

La répartition de la main d'œuvre entre salariés et non salariés est plus contrastée d'une région à l'autre, en fonction des types

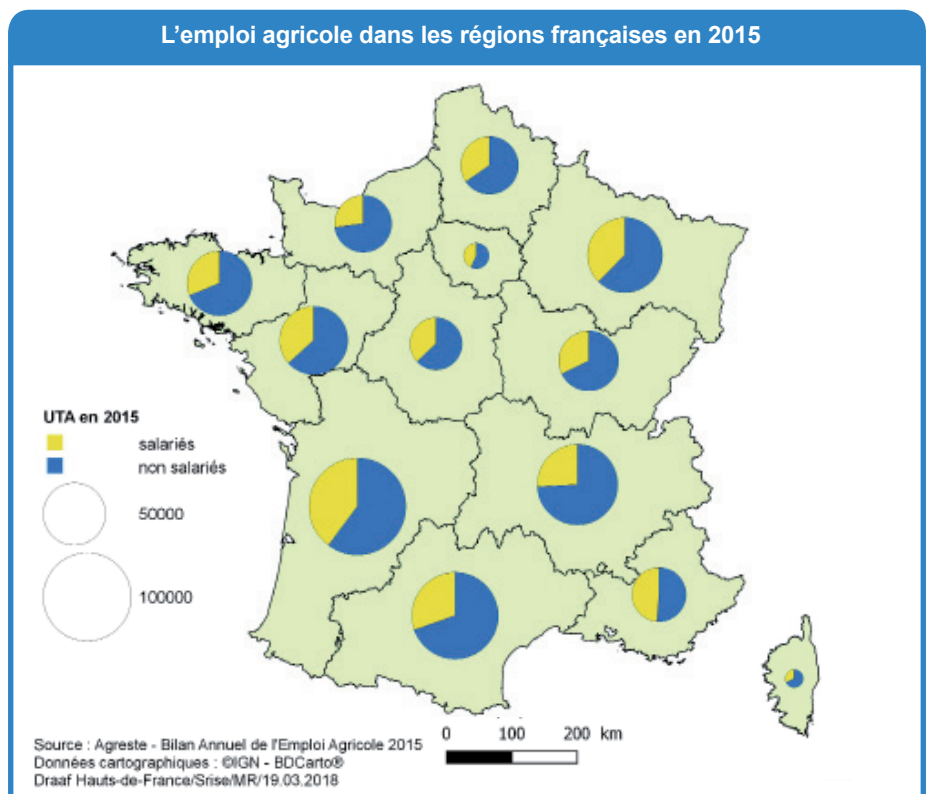
Figure 5 : De nombreuses pertes en UTA dans l'Otex «Bovins-lait»



Les bulles représentent les pertes ou gains de 2010 à 2015 en valeur absolue

Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Figure 6 : En Hauts-de-France, un salarié pour deux non salariés



Source : Agreste - Bilan Annuel de l'Emploi Agricole 2015
Données cartographiques : ©IGN - BDCartho®
Draaf Hauts-de-France/Srise/MR/19.03.2018

de production dominants. Ainsi, les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Normandie ont la plus forte part de non salariés, au delà de 70 %, la moitié de leurs emplois agricoles se concentrant dans l'élevage herbivore. A l'opposé, la main d'œuvre de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est pour moitié salariée, la plus grosse part des régions et 70 % des emplois agricoles sont dans le

maraîchage, les cultures fruitières, l'horticulture et la viticulture, secteurs gourmands en main d'œuvre, principalement saisonnière ou occasionnelle. (figure 6)

Catherine DIZY

DRAAF - Srise

Les contrats salariés en 2015

D'après les données de la Mutualité Sociale Agricole, 48 800 salariés, dont 35 % de femmes sont rémunérés durant l'année 2015 par les exploitants des Hauts-de-France. Au total, 65 450 contrats ont été conclus, 22 % des salariés (près de 11 000) ayant signé plusieurs contrats durant l'année.

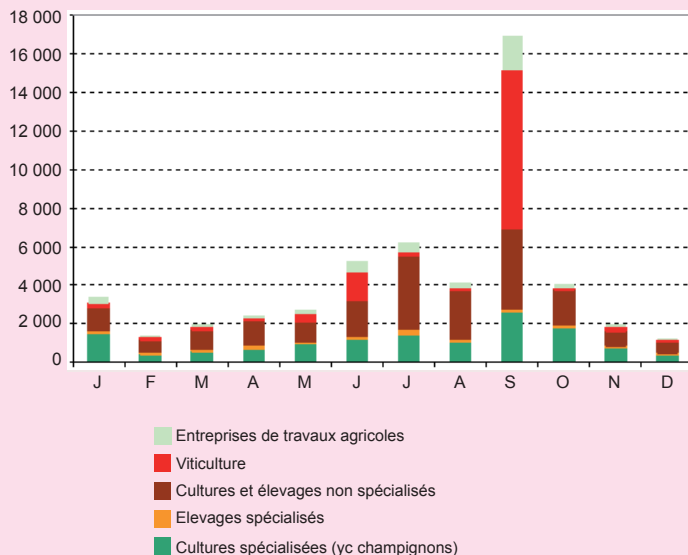
Ces contrats sont à 80 % à durée déterminée (CDD) et à 20 % des CDI. Une grande majorité (87 %) sont à temps plein, plus encore parmi les CDD (91 %) que les CDI (73 %).

La plupart de ces contrats s'achèvent avant la fin de l'année : seulement 17 800 ont encore cours en fin d'année. La moitié des salariés a travaillé pour une exploitation agricole moins de 3 mois dans l'année, 28 % 9 mois ou plus.

L'embauche des salariés répond à une saisonnalité bien marquée : 70 % des contrats conclus en 2015 l'ont été sur la période de juin à octobre. Septembre est le mois où le plus de contrats ont été signés, 32 %, dont plus de la moitié pour la viticulture.

À ces volumes de main d'œuvre salariée dans les exploitations agricoles, il faut ajouter les emplois générés dans les entreprises de travaux agricoles (ETA) : 6000 salariés, 7000 contrats dont 4800 nouveaux, 2200 en cours en fin d'année, en hausse de 1% par rapport à 2014.

Hauts-de-France : nombre de contrats conclus selon l'activité au cours de l'année 2015



Source : MSA

Méthodologie et définitions

Méthodologie :

Le bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) est élaboré à partir de deux sources : les recensements agricoles (RA) de 2000 et 2010 d'une part et les données annuelles de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'autre part. Ramenées au périmètre RA, les données MSA permettent une actualisation annuelle des effectifs après 2010.

Pour en savoir plus :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/le-bilan-annuel-de-l-emploi-13099>

Source MSA : l'encadré MSA a été élaboré avec des données du tableau de bord annuel de l'emploi (TBE).

La nomenclature des activités des données salariés fait référence à certaines modalités des risques AT : Accident du Travail pour se rapprocher au mieux du périmètre d'activités inclus dans le champ du recensement agricole.

Définitions :

Actifs agricoles : personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet. Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement. Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

Unité de travail annuel (UTA) : permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Orientation technico-économique (OTEX) : une exploitation est spécialisée dans une OTEX si la production brute standard (PBS) de la production concernée dépasse les deux-tiers du total.

Production brute standard (PBS) : la PBS décrit un potentiel de production des exploitations. Elle est calculée à partir de coefficients valorisant les surfaces agricoles et les cheptels de chaque exploitation. Elle permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en «petites exploitations» (PBS inférieure à 25 000 euros) ou en «moyennes et grandes exploitations» (PBS supérieure ou égale à 25 000 euros). La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur Otex.

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

SCEA : société civile d'exploitation agricole



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

■ Directeur Régional : Luc MAURER
 ■ Directeur de publication : Grégory BOINEL

■ Composition : Monique LECUT
 ■ Impression : Srise Hauts-de-France © Agreste 2018